**Des aéroports verts**

De nos jours, à peu près tous les nouveaux projets de construction dans les aéroports du Canada tiennent compte des préoccupations environnementales. En effet, la notion de développement durable fait désormais partie intégrante des processus de planification.

Un exemple : l’aéroport international Jean-Lesage de Québec a récemment investi la somme de 277 millions $ dans la modernisation de son aérogare, afin notamment de mieux répondre à la hausse du volume de passagers et d’optimiser l’efficacité énergétique du bâtiment. Ainsi, l’énergie géothermique constitue désormais la principale source d’énergie de l’aérogare, ce qui lui permet d’éviter une consommation annuelle de plus de 200 000 mètres cubes de gaz naturel.

Aussi, le système d’éclairage de la nouvelle aérogare internationale est muni de sondes de luminosité, faisant en sorte que l’éclairage s’adapte à la lumière naturelle ambiante. L’aérogare permet également la récupération de la chaleur, et des contrôles ont été mis en place afin d’optimiser l’apport d’air frais.

Il est prévu que de telles mesures – et d’autres du genre – mèneront à une réduction annuelle de l’émission de gaz à effet de serre de l’ordre de 5 583 tonnes métriques.

Les efforts continus déployés par l’aéroport afin de réduire son impact négatif sur l’environnement lui ont permis d’obtenir l’accréditation Niveau 2 de la Airport Carbon Accreditation (ACA).

« Tout comme d’autres aéroports ailleurs au Canada, l’aéroport international Jean-Lesage de Québec a amorcé le processus d’accréditation de l’ACA à l’automne 2017, son intention étant d’être reconnue pour sa gestion environnementale saine, indique Gaëtan Gagné, président et chef de la direction de l’aéroport. Une telle accréditation témoigne de notre engagement à limiter les émissions découlant de notre consommation énergétique. Notre intention est de nous positionner en tant que chef de file des aéroports canadiens dans la lutte contre les changements climatiques. »

L’ACA consiste en un programme élaboré par Airports Council International (ACI), qui se veut une méthode normalisée et indépendante permettant aux aéroports de définir et promouvoir leur gestion et leurs initiatives de réduction des émissions de CO2. L’accréditation souligne les efforts en matière de contrôle et de réduction de l’empreinte carbone des aéroports. La certification compte quatre niveaux, soit : modélisation (Niveau 1); réduction (Niveau 2); optimisation (Niveau 3); et neutralité (Niveau 3+).

Au Canada, neuf aéroports ont obtenu une certification à ce jour. L’aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, par exemple, a atteint le Niveau 3. Celui-ci a recours à des équipements à plus grande efficacité énergétique utilisés par les compagnies aériennes, dont le préconditionnement d’air (PCA) et les groupes de démarrage au sol. L’aéroport a aussi converti 70 pour cent de sa flotte de taxis en véhicules écologiques, en plus d’ajouter des bornes de recharge pour véhicules électriques et un service de taxis électriques.

« En tant qu’entreprise socialement responsable, Aéroports de Montréal vise continuellement à minimiser l’impact environnemental de ses activités, souligne Philippe Rainville, président et chef de la direction de la société. Ainsi, tout projet d’expansion ou de modernisation comporte une composante vouée à l’efficacité énergétique. Il est important de savoir trouver un juste équilibre entre le développement de services et la protection de l’environnement. »

La plupart des aéroports du Canada ont intégré à leurs activités des systèmes de gestion de l’environnement (SGE) ou des programmes de gestion de l’environnement (PGE), axés sur des facteurs tels le bruit des aéronefs, la qualité de l’air et de l’eau, les émissions de gaz à effet de serre, les matières dangereuses et le recyclage, et qui privilégient une saine gestion du carbone et une réduction des émissions.

Le SGE de l’aéroport international de Vancouver comporte quatre priorités stratégiques, dont l’objectif ambitieux est de réduire les émissions de 33 pour cent comparativement aux niveaux atteints en 2012. Or, en 2016, l’aéroport avait d’ores et déjà réduit ses émissions de 20 pour cent. L’aéroport a mis en place des moyens de transport alternatifs, en plus de moderniser sa flotte d’aéronefs et d’améliorer ses infrastructures, résultant ainsi en une moindre consommation de combustibles fossiles.

« L’émission de gaz à effet de serre est un critère important lors du processus d’évaluation de projets d’envergure, dit Craig Richmond, président et chef de la direction de la Vancouver Airport Authority. Nous cherchons continuellement à améliorer notre performance, car l’environnement et la place que nous y occupons nous tiennent à cœur. »

L’aéroport s’est récemment vu décerner le Prix de la gestion environnementale lors du congrès Airports@Work de l’ACI-NA, qui a eu lieu en Nouvelle-Orléans en mars dernier. Dans le cadre du PGE 2015-2019 de l’aéroport, un objectif stratégique fut établi afin de détourner 50 pour cent des déchets du site d’enfouissement d’ici 2020. L’aéroport a mis en place diverses initiatives d’implication communautaire en complément à ses programmes de recyclage, en plus d’installer un poste de tri centralisé des déchets de l’aire de restauration. Le programme de recyclage des déchets organiques est venu accroître de façon significative le détournement des déchets, le taux ayant atteint 51 pour cent à la fin de 2016.

Les aéroports du Canada sont des chefs de file en matière de durabilité et de gestion environnementale saine. L’aéroport international de Vancouver, entre autres, entend poursuivre ses efforts afin de réduire le volume de déchets, la consommation d’eau potable et les émissions de gaz à effet de serre, et aussi améliorer la santé de son écosystème – tout simplement parce que c’est la bonne chose à faire.